

## ***FICHE D'INFORMATION***

### **CÔTE D'IVOIRE**

#### **Le système statistique national**

##### **Cadre institutionnel**

###### *Nature et composition du système*

Le système statistique national (SSN) de la Côte d'Ivoire est un système décentralisé mais non intégré, constitué d'unités indépendantes entre elles. Le noyau central du système est l'Institut national de la statistique (INS).

L'INS a été créé en 1991, sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) à la suite de la fusion de la Direction de la statistique avec les services de la Comptabilité nationale et de la Banque des données financières (décret n°91-638 du 9 octobre 1991). En 1996, le décret n°96-975 du 18 décembre a transformé l'établissement public «INS» en société d'Etat (SODE) placé sous la tutelle technique du Ministre chargé du plan et la tutelle financière du Ministre de l'économie et des finances. Il est supervisé par un Conseil d'administration.

L'INS compte 10 directions régionales.

L'INS a pour missions de collecter, centraliser, traiter et diffuser les statistiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des politiques économiques et sociales de l'Etat d'une part, à l'information et à la prise de décisions des entreprises publiques et privées et de la société civile d'autre part. Il est chargé de la production d'une grande partie des statistiques macroéconomiques courantes, des grandes enquêtes auprès des ménages et des entreprises et des recensements généraux de la population. Enfin, il est chargé d'assurer la coordination technique du système statistique national.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, l'INS comptait un effectif de 275 agents ainsi répartis: 10 Ingénieurs statisticiens économistes, 29 Ingénieurs des travaux statistiques, 13 démographes, 10 informaticiens, 24 autres cadres A et 189 autres salariés. Au cours de l'année 2002, l'INS a enregistré 10 départs dont 7 cadres A.

En 2002, le budget exécuté s'élevait à 1,959 milliards de FCA (dont 1,332 milliards de charges de personnel) pour des prévisions budgétaires de 2,838 milliards de FCFA. Pour l'année 2003, les prévisions budgétaires étaient de 2,677 milliards de FCFA dont 1,600 milliards de charges de personnel. Les recettes propres attendues étaient de 0,880 milliard de FCFA.

Outre l'INS, le système statistique national de la Côte d'Ivoire comprend les services statistiques créés au sein des ministères et de certains organismes publics ou parapublics. Ces services collectent, traitent et diffusent les statistiques sectorielles relevant de leurs compétences. Les principaux sont situés au sein des ministères en charge des secteurs suivants: agriculture, santé et population, éducation nationale, enseignement supérieur et recherche scientifique, tourisme, commerce, et transports. Ils comptent en général peu de

statisticiens en leur sein et disposent de moyens matériels et financiers limités. Le Service de la recherche et de la statistique de la Direction nationale de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), organisme public multinational regroupant sept autres pays, élabore les statistiques monétaires et la balance des paiements tandis que les statistiques de finances publiques le sont par les services du Ministère des finances. Par ailleurs le Bureau national d'études techniques pour le développement (BNETD), société d'Etat collecte des données statistiques, notamment macroéconomiques. Enfin, l'Observatoire de l'emploi situé au sein de l'Agence d'études et de promotion de l'emploi (AGEPE) effectue des enquêtes statistiques sur l'emploi et la formation.

### ***Textes législatifs et réglementaires***

Les activités statistiques en Côte d'Ivoire sont régies par les textes suivants:

- la loi de 1951 est le texte fondamental régissant les activités statistiques. Elle n'est plus adaptée à la situation du pays;
- le décret n° 94-618 portant réorganisation du Comité national de la statistique et de la normalisation comptable (CNSNC).

### ***Coordination des activités statistiques***

Comme son nom l'indique, le CNSNC est l'organe officiel chargé d'assurer la coordination générale de l'ensemble du système statistique national. Il réunit, sous la présidence du Ministre en charge de la statistique, des représentants des producteurs et utilisateurs de statistiques. Il est chargé d'élaborer les programmes annuels et pluriannuels de statistiques publiques, de les soumettre au gouvernement et de veiller à leur bonne exécution. Le CNSNC comprend un Secrétariat assuré par l'INS et des Commissions spécialisées .

### ***Association nationale de statisticiens***

Il existe une association nationale dénommée «Association des statisticiens et démographes de Côte d'Ivoire», en abrégé ASDECI. L'ASDECI est une organisation non gouvernementale qui oeuvre à la promotion de la statistique et à l'amélioration des conditions d'exercice de la profession de statisticien.

### ***Appartenance à des organisations internationales ayant des activités statistiques***

A l'instar des autres pays d'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire est membre de plusieurs organisations internationales, régionales et sous-régionales. Parmi celles qui mènent régulièrement des activités statistiques, citons: l'Organisation des Nations unies et sa branche régionale, la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne. ((AFRISTAT). AFRISTAT a démarré ses activités à son siège à Bamako (Mali) en janvier 1996 . Il a une double mission : promouvoir le développement des capacités et activités statistiques et contribuer à l'harmonisation des statistiques produites dans ses 18 Etats membres. L'INS participe activement aux activités d'AFRISTAT et représente la Côte d'Ivoire au sein de son Comité de direction.

### ***Participation à des programmes plurinationaux***

L'INS participe aux activités statistiques des organisations dont est membre la Côte d'Ivoire et aux programmes mis en place par celles-ci. C'est ainsi que de 1997 à 2003, l'INS a pris une part active dans le Programme d'appui régional statistique à la surveillance multilatérale de l'UEMOA (PARSTAT). Financé par la Commission européenne, ce programme vise à améliorer et à harmoniser les statistiques nécessaires à la surveillance multilatérale des politiques économiques dans les domaines suivants: les prix à la consommation, les comptes nationaux, le secteur informel et l'emploi en milieu urbain ainsi que la conjoncture économique.

Au niveau d'AFRISTAT, l'INS a participé à toutes les activités menées depuis 1996 aux niveaux sous-régional et régional. Il s'agit principalement de l'harmonisation des nomenclatures d'activités et de produits, des méthodes d'élaboration des comptes nationaux et des concepts sur le secteur informel et l'emploi ainsi que de l'amélioration de la diffusion de l'information statistique par la mise en place de sites Internet dans les Instituts nationaux de statistique.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire participe depuis 2001 au Programme statistique minimum commun des Etats membres d'AFRISTAT (le PROSMIC).

Le PROSMIC est un cadre de référence pour le développement à moyen terme de la statistique dans les Etats membres d'AFRISTAT. Il comprend six domaines prioritaires: la coordination statistique, la comptabilité nationale, la conjoncture économique et sociale, la diffusion de l'information statistique, les statistiques pour le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté et les statistiques agricoles. Le PROSMIC couvre la période 2001-2005. Son évaluation à mi-parcours est en cours.

L'INS participe également au Programme de comparaison internationale des prix (PCI), au programme ECOSTAT d'appui à la CEDEAO financé par l'Union européenne (prix, comptes nationaux, commerce extérieur) et au tout nouveau programme de la Division de statistique des Nations unies intitulé «Renforcement des capacités statistiques en appui aux objectifs de développement du millénaire dans la région de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest».

En ce qui concerne le Système général de diffusion des données du Fonds monétaire international (SGDD), la Côte d'Ivoire y a adhéré et ses métadonnées ont été incluses pour la première fois dans le «Dissemination Standards Bulletin Board» du Fonds monétaire international (FMI) le 22 mai 2000.

### ***Rapports d'activités***

L'INS rédige des rapports d'activités annuels.

### **Production statistique**

La production du système statistique national est assez diversifiée mais souffre de lacunes en terme de quantité, de qualité, de couverture, d'analyse et de diffusion, notamment en raison de l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition par l'Etat. Les recensements et les grandes enquêtes par sondage sont généralement financés par

les bailleurs de fond extérieurs qui ne coordonnent pas toujours leurs interventions au risque de créer des doubles emplois sources de gaspillages. L'insuffisance de la coordination statistique se traduit, dans certains cas, par la production de statistiques non comparables sur un même domaine ou dans le temps, à cause souvent de l'utilisation de concepts, définitions, nomenclatures et méthodes différents. Par ailleurs, beaucoup de statistiques produites le sont à un niveau de désagrégation insuffisant pour les besoins de l'analyse et des politiques de décentralisation.

L'accent mis sur la lutte contre la pauvreté qui est maintenant au centre des politiques de développement dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne engendre une nouvelle demande en données statistiques à laquelle le système statistique national a beaucoup de difficultés à répondre. L'élaboration et l'adoption d'un premier Schéma directeur de la statistique couvrant la période 1996-2000 offrait de bonnes perspectives d'amélioration du système statistique ivoirien pour lui permettre de produire durablement des statistiques pertinentes, de qualité et diffusées à temps pour répondre à la nouvelle demande. Malheureusement, suite à la conjonction de facteurs divers, les résultats obtenus n'ont pas été à la hauteur des espérances.

### **Evaluation du système statistique national**

Depuis la fin de l'année 1999, la Côte d'Ivoire traverse une situation politique difficile que sont venus aggraver les événements de septembre 2002 qui ont marqué la coupure *de facto* du pays en deux zones dont l'une échappe au contrôle du gouvernement. Cette situation ne pouvait avoir que des répercussions négatives sur le fonctionnement du système statistique national. L'adoption de la version intérimaire du Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) en juin 2003 aurait pu amorcer la relance des activités de l'ensemble du système statistique national mais le programme que représente ce document n'a pas connu apparemment un début d'exécution, les principaux bailleurs de fonds ayant suspendu leur assistance devant la persistance de la crise politique. Toutefois, le gouvernement a décidé d'élaborer un deuxième Schéma directeur de la statistique pour la période 2001-2005. Ce document est en cours de finalisation.

Malgré les résultats positifs obtenus dans certains domaines dans le cadre de la mise en œuvre du premier Schéma directeur (voir plus bas), le système statistique ivoirien reste caractérisé par un certain nombre de faiblesses:

#### *- l'inadéquation de la législation statistique*

La loi de 1951 qui date de la colonisation ne correspond plus à la situation du SSN ivoirien et doit être abrogée et remplacée par une nouvelle loi qui tienne compte des évolutions intervenues sur les plan statistique, économique et social au cours des cinquante dernières années.

#### *- l'insuffisance de la coordination statistique*

Le noyau central du système statistique national que constitue l'INS devrait être renforcé en termes de ressources humaines qualifiées dans les divers métiers de la statistique pour lui permettre de jouer effectivement son rôle de coordination technique et d'assurer convenablement le secrétariat du Comité national de la statistique et de la normalisation

comptable. On constate toujours une faiblesse de la concertation entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques que le fonctionnement inadéquat des structures de coordination prive d'un cadre idéal de discussions.

- *l'insuffisance qualitative et quantitative des données produites au regard des exigences de la demande,*

- *l'insuffisance de l'analyse et de l'utilisation des données,*

- *l'absence d'une politique des ressources humaines pour pallier l'insuffisance du nombre de statisticiens qualifiés et offrir des conditions de travail et des plans de carrière attractifs.*

## La gestion stratégique du système statistique national

### **Expérience en matière d'élaboration de stratégies**

#### *Expériences antérieure :le premier Schéma directeur de la statistique*

La Côte d'Ivoire est le premier pays d'Afrique subsaharienne francophone à s'être doté d'un Schéma directeur de la statistique.

Après une période relativement faste couvrant les années 1960 et 1970 qui ont vu le pays connaître une croissance économique rapide et le recours à une assistance technique extérieure nombreuse et de qualité, le système statistique ivoirien s'est beaucoup détérioré au cours des années 1980 marquées par une crise économique sévère qui a débouché en 1994, comme dans les autres pays de la Zone franc sur une dévaluation de 50% de la monnaie commune, le Franc CFA.

A partir de 1991, les autorités gouvernementales, conscientes de la gravité de la situation ont pris une série de mesures de redressement, notamment avec les réformes successives du statut de l'organe statistique central du pays et la création du Conseil national de la statistique et de la normalisation comptable ( voir plus haut).

Vers le milieu de la décennie 1990, le gouvernement a adopté une Charte du développement de la Côte d'Ivoire pour la période 1995-2000. Cette charte définit une vision claire du développement économique et social du pays matérialisée par le slogan «*la Côte d'Ivoire, Eléphant d'Afrique*». Le redressement du système statistique national faisait partie des mesures prioritaires prévues par la Charte. Il s'agissait de faire en sorte que le système statistique national «*retrouve son aura des années 1970 et se rapproche du niveau de ceux des pays développés*». Les conditions étaient donc réunies pour l'élaboration de ce qui va devenir le premier Schéma directeur de la statistique de la Côte d'Ivoire.

#### Le processus d'élaboration

Le Schéma directeur est un exercice participatif d'un type nouveau pour la statistique ivoirienne, voire africaine, qui s'est réalisé en cinq étapes:

- 1. Lancement de l'opération;
- 2. Bilan de l'existant et orientations générales pour définir le système cible;
- 3. Scénarios pour atteindre le système cible;
- 4. Plans d'action annuels pour exécuter le scénario choisi;
- 5. Mise en œuvre.

On trouvera une excellente présentation du premier Schéma directeur dans l'article de Gérard Chenais publié dans le numéro 87-88 de la Revue STATECO de l'INSEE, décembre 1997.

L'élaboration du Schéma directeur par le Comité national de la statistique et de la normalisation comptable, maître d'ouvrage, a mis à contribution plusieurs structures ad hoc: un Groupe de projet, «instance d'exécution qui effectue des études et propose des orientations» qui comprend sept membres dont un coordonnateur, un Groupe de travail pour le schéma directeur informatique, et six commissions spécialisées, animée chacune par un membre du Groupe de projet. Les commissions étaient constituées autour des thèmes suivants:

- 1. Population;
- 2. Conditions de vie des ménages;
- 3. Agriculture;
- 4. Entreprises non agricoles;
- 5. Grands équilibres économiques;
- 6. Environnement.

L'élaboration du Schéma directeur a bénéficié de plusieurs missions ponctuelles effectuées par des experts étrangers.

Le démarrage de chacune des cinq étapes du processus d'élaboration était conditionné par la validation «politique» par le CNSNC de l'étape précédente. Prévu pour durer 18 mois, le processus s'est étalé sur une période de 24 mois environ et a débouché sur l'adoption du Schéma directeur de la statistique par le CNSNC en avril 1997.

#### *Les résultats du processus d'élaboration*

Les plans d'actions pour la période 1996-2000 ont fait l'objet d'un regroupement en trois grands groupes de projets relativement autonomes: les (projets structurels), les «projets d'opérations statistiques majeures» et les «projets informatiques».

Parmi les projets structurels, on trouve: le refonte du SSN, la mise en place de la démarche qualité, l'introduction de la normalisation, celle de l'ingénierie statistique, la mise en place de l'unité de gestion, les politiques d'emploi dans le SSN, la formation initiale et la formation continue, le financement du SSN, la diffusion et l'archivage, les locaux de l'INS et du Réseau des services statistiques des ministères. Dans le deuxième groupe on peut citer: la mise en place des filières de production statistique, l'établissement des comptes nationaux selon le Système de comptabilité nationale (SCN 93) , le Recensement général de la population et de l'habitat de 1998, le Recensement national de l'agriculture, la statistique géoréférencée, entre autres. Enfin dans le troisième groupe on trouve notamment les équipements types à l'INS et dans le reste du SSN, la communication entre unités du SSN, les compétences informatiques dans le SSN.

### Le bilan de la mise en œuvre

Le Comité national de la statistique et de la normalisation comptable (CNSNC) a procédé en 2003 au bilan de la mise en œuvre du premier Schéma directeur de la statistique de la Côte d'Ivoire. On peut résumer comme suit la situation à la fin de l'an 2000:

#### Concernant les projets structurels

«Au total sur 19 projets, 2 seulement ont été réalisés (la réorganisation de l'INS et la création en son sein d'une unité d'ingénierie) et 4 ont été réalisés partiellement ou sont en cours de réalisation».

#### Concernant les projets d'opérations statistiques

«Sur 14 opérations statistiques majeures, 5 ont été réalisées, 4 partiellement réalisées ou en cours de réalisation et 5 n'ont pas connu de début de réalisation».

Parmi les projets structurels qui n'ont pas été réalisés, figurent la loi sur la statistique, la transformation du CNSNC en Conseil national de la statistique, la mise en place du Réseau des services statistiques ministériels, la mise en place de la démarche qualité, le renforcement du dispositif d'enquêtes, la mise en place de l'Unité de gestion des ressources humaines, le dispositif de financement du système statistique national, la diffusion et l'archivage.

En ce qui concerne les grands projets d'opérations statistiques, les réalisations ont porté notamment sur les comptes nationaux, le répertoire administratif des entreprises, le Recensement général de la population et de l'habitat de 1998, la statistique géoréférencée et l'enquête cacaoyère de 1997-1999.

Dans le domaine de l'informatique, la mise en place de l'architecture informatique du SSN n'a pas connu de début d'exécution pour des raisons financières.

Comme mentionné dans le document du CNSNC, daté de décembre 2003 et intitulé:«Schéma directeur de la statistique 2001-2005», la cible du premier Schéma directeur n'a pas été atteinte. Parmi les raisons, le document mentionne:

- «- l'adoption tardive du document en 1997 seulement;
- - une vulgarisation et une sensibilisation insuffisantes;
- - les perturbations liées à l'exécution du RGPH 98 et à la révision des listes électorales confiée à l'INS;
- - les difficultés à réunir le CNSNC;
- - le manque de moyens d'action du CNSNC, notamment l'absence d'un budget ad hoc;
- - le mauvais fonctionnement des commissions spécialisées du CNSNC faute de moyens financiers;
- - le contexte socio-politique défavorable à la suite des événements de 1999 et 2000 ».

### ***Le Schéma directeur de la statistique 2001-2005***

Sous la supervision du Comité national de la statistique et de la normalisation comptable, un deuxième Schéma directeur de la statistique couvrant la période 2001-2005 est en cours de finalisation.

Le scénario retenu pour la nature du SSN reste le même que pour le premier Schéma directeur, à savoir le «scénario décentralisé interne». Les grands objectifs visés restent les mêmes. Quant au nouveau plan d'actions, il ne couvre plus que les deux années 2004-2005 compte tenu du fait que les années 2001 à 2003 sont déjà passées. Il reconduit les opérations majeures qui n'ont pu être exécutées au cours du premier Schéma directeur (notamment au niveau des projets structurels) et y ajoute d'autres opérations liées à l'évolution de la demande en données statistiques.

Dans sa version datant de janvier-février 2004, le Schéma directeur ne comporte pas d'évaluation du coût des projets retenus. Il peut être considéré comme un plan de rattrapage et de transition en attendant l'élaboration d'un troisième Schéma directeur qui pourrait couvrir la période 2006-2010.

### ***Situation actuelle et perspectives***

Comme nous venons de le voir, le Schéma directeur de la statistique ivoirienne 2001-2005 n'est pas encore finalisé. Nous l'avons défini comme un plan de rattrapage et de transition.

Malgré tous les efforts faits et les progrès enregistrés depuis janvier 2003, date de la signature des accords de Marcoussis par les partis politiques et la rébellion armée, la situation politique reste encore difficile. Le pays est toujours coupé en deux. Dans ces conditions, le développement du système statistique national peut difficilement recevoir la priorité qu'il mérite. Il faudra probablement attendre le retour à une situation politique «normale» pour envisager sérieusement un nouveau décollage du SSN.

### ***Soutiens attendus de PARIS21***

Le deuxième Schéma directeur de la statistique de la Côte d'Ivoire devrait être finalisé d'ici à la fin de l'année 2003. Sans attendre, il devrait être possible d'entamer l'élaboration de la nouvelle loi statistique et du décret transformant le CNSNC en un Conseil national de la statistique. De même, les autres éléments de la refonte de l'architecture du SSN ainsi que son financement devraient pouvoir faire l'objet de réflexions et /ou travaux préliminaires. PARIS21 pourrait apporter un appui dans ces travaux et réflexions.

### ***Situation actuelle et perspectives***

La Direction nationale de la statistique compte, parmi ses projets pour 2004, l'élaboration du premier Schéma directeur de la statistique (SDS) de Guinée. Elle envisage de soumettre une requête à la Banque mondiale pour un financement du SDS dans le cadre du Trust Fund pour le renforcement des capacités statistiques. La période couverte pourrait être 2005-2009.

### ***Soutiens attendus de PARIS21***

Dans la perspective de l'élaboration à court terme du premier Schéma directeur, la DNS souhaite un appui de PARIS21 pour soutenir la future requête auprès du Trust Fund de la Banque mondiale, requête dont le principe et le contenu devaient être discutés à la mi-juin 2004 avec une mission conjointe d'experts de la Banque mondiale et d'AFRISTAT. La Guinée aura besoin d'une expertise extérieure pour les travaux d'élaboration du SDS et est prête à participer aux côtés d'autres pays d'Afrique de l'Ouest à un éventuel projet sous régional dans ce domaine à l'initiative de PARIS21.

